

Discours de Monsieur Le Secrétaire General
Ministère de l'Environnement et des Forêts- Madagascar
19^{ème} Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations-Unies
sur le Changement Climatique
Varsovie (Pologne) – 21 Novembre 2013

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs

Mesdames et Messieurs,

Nous nous joignons aux précédents orateurs pour adresser nos félicitations au pays hôte, la Pologne, de la haute compétence méritante et des efforts louables qu'il a volontairement octroyés dans l'organisation et la conduite de cette 19^{ème} Conférence des Parties sur le Changement Climatique. Nous tenons également à adresser nos vifs remerciements aux dirigeants et peuple de la Pologne pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

Nous tenons également à présenter nos condoléances et exprimons notre solidarité envers le peuple des Philippines pour les dégâts causés par le super typhon Ariyan.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

De par sa situation socio-économique et surtout étant un pays insulaire, Madagascar est classé parmi les pays vulnérables aux effets du changement climatique. Madagascar est en effet appelé l'île continent de l'Océan Indien avec ses plus de 5000 Km linéaire de zone côtière, et figure parmi les 17 pays dits de méga biodiversité avec un taux d'endémicité très élevé avoisinant les 90%. Néanmoins, ses ressources naturelles menacées par une déforestation avancée et une forte dégradation des forêts naturelles causées essentiellement par l'utilisation du bois comme principal source d'énergie, sans vouloir parler des exploitations abusives des bois précieux, subissent fortement les impacts

du changement climatique. Conscient de ce contexte hautement problématique, nous avons fait la lutte contre ce fléau comme une de nos priorités nationales.

Notre Gouvernement, malgré la crise politique que le pays a traversé pendant les quatre dernières années, a continué à renforcer les actions de lutte contre le changement climatique et ce dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le changement climatique dont le plan d'action national est en cours d'élaboration.

Dans notre lutte contre la pauvreté, nous reconnaissons l'importance de l'intégration des enjeux du changement climatique dans les stratégies et actions de développement sectoriel. Dans ce sens, nous avons déjà commencé à entreprendre des actions comme la mise en place d'une cellule environnementale au sein de chaque Département Ministériel, la sensibilisation de la population au niveau des régions, l'élaboration des projets d'adaptation et d'atténuation dans les secteurs prioritaires tels que l'agriculture, les ressources en eau, la Forêt et la biodiversité ou encore la sante publique.

Malgré les efforts de développement de partenariat menés au niveau du pays afin de mobiliser des ressources financières et de faire contribuer toutes les parties prenantes (organismes publics, secteur privé, ONGs nationales et internationales) dans les actions de lutte contre le changement climatique, le financement disponible est loin d'être à la hauteur des besoins pour faire face aux menaces et aux risques et ne permettent pas en conséquence de réaliser les objectifs escomptés. Nous lançons à cet effet un appel solennel aux pays développés pour qu'ils respectent leurs engagements voire leurs obligations, et mobiliser assez d'apports financiers et d'appuis technique et technologique pour permettre aux pays ayant moins de capacité à renforcer leurs capacités d'adaptation et à mettre ainsi en œuvre des actions de réduction des émissions.

De par cette situation, Madagascar souhaite l'opérationnalisation du Fonds Vert Climat le plus tôt possible ainsi que sa capitalisation. Dans ce sens, nous exhortons nos partenaires des pays développés à apporter leur contribution pour alimenter ce fonds.

Par ailleurs, ma délégation encourage les pays développés à revoir leurs engagements de réduction des émissions des gaz à effet de serre de façon à ce que ces engagements soient conformes avec la science et permettent de limiter l'augmentation de la température à 2°C au maximum par rapport au niveau pré- industriel.

Monsieur Le Président,

Madagascar accorde une importance particulière aux questions relatives aux pertes et préjudices, pour aller jusqu'à insister sur la mise en place d'un mécanisme international pour s'occuper des dégâts que peut causer le changement climatique.

Pour l'accord global de 2015, ma délégation espère qu'avec un engagement ferme de tous les pays, nous arriverons à avoir un accord contraignant, juste et viable politiquement à long terme. Cet accord doit être basé sur les principes de la Convention sur le Changement Climatique, en particulier l'équité, la responsabilité commune mais différenciée et les capacités respectives.

Toutes les actions définies dans la feuille de route de Bali doivent être considérées dans cet accord à savoir l'adaptation, l'atténuation, le financement, le transfert de technologie et le renforcement des capacités.

Il est à souligner que l'adaptation reste notre priorité et que par conséquent elle doit être traitée au même niveau que l'atténuation.

Monsieur Le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs

Face à l'ampleur des défis qui nous pressent, nous tenons à insister sur le caractère urgent des engagements et des actions face à la gravité de la situation sur la survie des communautés, surtout pour les pays dits vulnérables comme Madagascar.

Ensemble, dans une approche de dialogue, de conciliation et de collaboration effective, il est possible d'aller de l'avant dans cette lutte commune et ce pour le bien de l'humanité et surtout pour le développement durable auquel chaque pays aspire.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs, nous vous remercions de votre très aimable attention.